Bulletin d'info n° 22
Décembre 2020

Le 5 septembre 2020 a eu lieu la 30ème remise du trophée du prix littéraire **La Plume de Vair** à **Mme Cindy VALT** pour son roman :
"Il s'appelait Antoine".

Au dire des riverains, les radars pédagogiques remplissent leur fonction.
Les automobilistes lèvent le pied aux entrées du village.

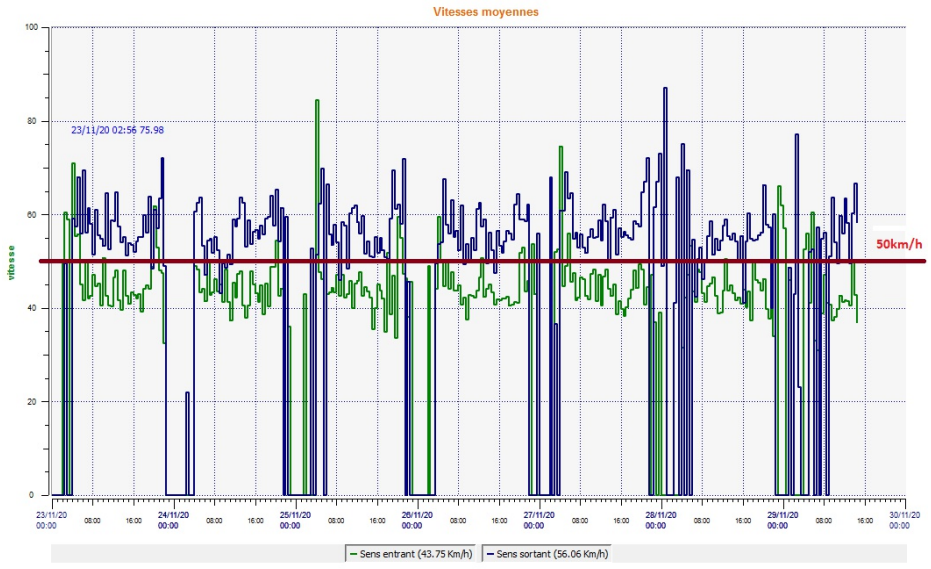

En vert, la vitesse des voitures entrant dans le village.
En bleu, la vitesse des voitures sortant du village.
La ligne rouge symbolise la vitesse de 50 km/h.
Si la limitation est plutôt bien respectée en entrant, il n'en est pas de même pour les véhicules sortant.

Les promeneurs, qui empruntent le chemin rural de l'ancien château d'eau, pourront se reposer en ayant la vue sur la vallée du Vair et le village de Norroy.
L'atelier Sens et Paysage rend ses conclusions le mardi 15 décembre à 18h, salle du foyer rural.
Afin de respecter les mesures barrières, merci de signaler votre participation aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (03.29.08.91.40) ou directement au Maire (03.29.08.06.39).

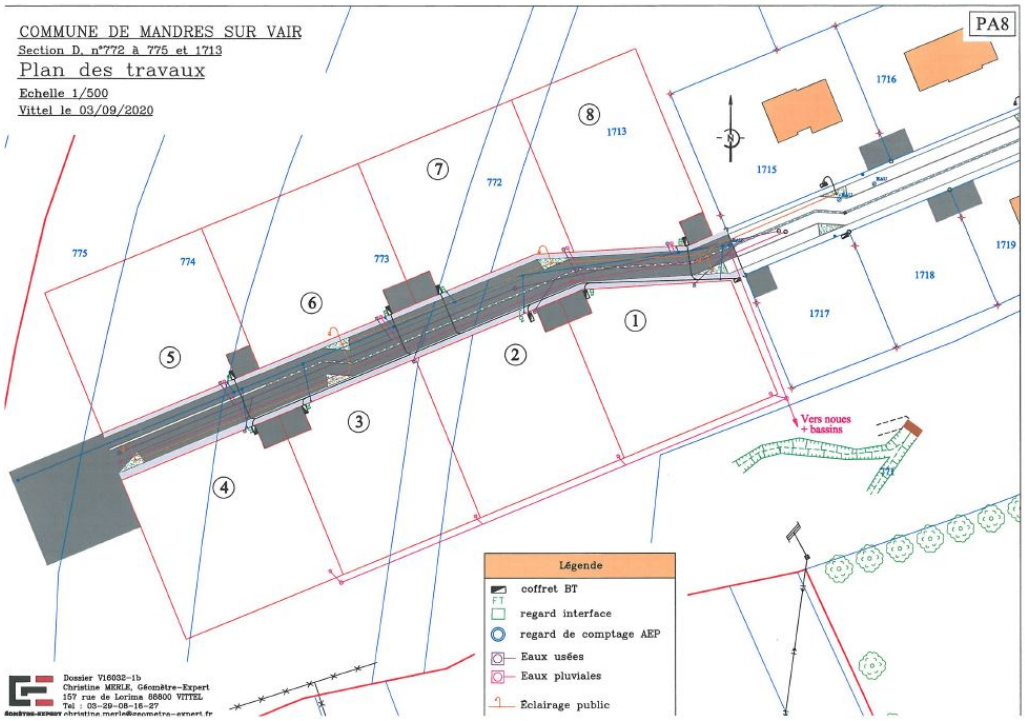

La rue de la Moiselle sera prolongée par le lotissement Les Mirabelliers de 8 parcelles de 1000 m2 chacune. Le permis d'aménager est en cours d'instruction.

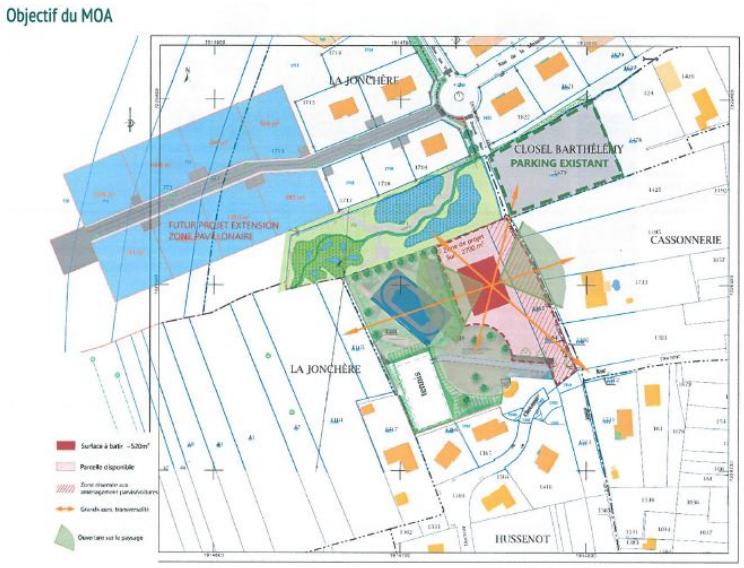

Le conseil municipal étudie la création d'une salle multi activités intergénérationnelle, ossature bois, aux dernières normes thermiques. Un appel d'offre sera lancé début de l'année prochaine pour choisir le maître d'oeuvre.

Le département des Vosges projette d'effectuer les travaux de sécurisation du carrefour (RD13 - RD18), dit de la Blanchisserie, en créant un giratoire. Une série de réunions est prévue. La première est fixée au lundi 7 décembre.

MAIRIE Mandres -sur-Vair

Afin d'améliorer sa communication, le conseil municipal a opté pour un logo rajeuni et plus dynamique de par la forme des lettres et les couleurs pour signifier que la commune prend en compte les aspects du développement durable (l'eau et la nature).

Cérémonie du 11 novembre dans le respect des directives Préfectorales liées à la Covid19. Seul, le conseil municipal était autorisé à participer.
Dépôt de gerbe par le Maire et le Commandant du CPI de Mandres.

La fibre optique est tirée dans tout le village.
Le raccordement au domicile est toujours programmé en 2021.
Des réunions d'informations auront lieu afin d'informer au mieux chaque habitant.

Bloc-Notes

Mairie de Mandres
☎ : 03.29.08.91.40.
: mairie.mandres.sur.vair@orange.fr
site : www.mandressurvair.fr

Horaires d'ouverture
Lundi de 15h30 à 17h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 10h00 à 12h00

Com-Com Terre d'eau
☎ : 03.29.08.38.39. (secrétariat)

Syndicat des eaux de Bulgnéville
☎ : 03.29.09.10.89. (secrétariat)
☎ : 06.72.21.92.74. (dépannage)

AGENDA

Mardi 15 décembre : réunion Sens et Paysage
Samedi 19 décembre : visite des aînés par les membres du CCAS.

Fermeture du secrétariat de mairie :
du vendredi 25 décembre au vendredi 1er janvier.
Réouverture lundi 4 janvier 2021.

Le Maire

Info municipale de Mandres-sur-Vair : Responsable publication : Daniel THIRIAT
Impression : secrétariat de mairie